



Départ du conjoint qui garde les clés

Par **Blutche**, le **06/03/2014 à 16:56**

Bonjour,
mon conjoint a quitté la maison et donner son congé au propriétaire (nous avons un bail aux 2 noms avec une clause de solidarité), cependant il refuse de me rendre le double des clés?
Quels sont les recours possibles?

Par **moisse**, le **06/03/2014 à 17:40**

Bonsoir,
Changer la ou les serrures.
La restitution d'un trousseau ne signifie pas qu'il ne puisse exister d'autres jeux de clefs.

Par **alterego**, le **06/03/2014 à 19:55**

Bonjour,
Si il donné congé au propriétaire **il est toujours votre conjoint** aussi, à ce titre, rien ne l'oblige à se désaisir du jeu de clés qu'il aura conservé.
Changez la serrure.
Cordialement

Par **Lag0**, le **06/03/2014 à 20:20**

Bonjour,
Je soupçonne qu'il n'est pas question ici de vrais conjoints (couple marié), sinon le bail n'aurait pas d'intérêt à faire figurer une clause de solidarité qui va de soit pour de vrais conjoints...

Par **alterego**, le **06/03/2014 à 20:46**

Bonjour,rnrnC'est aussi bien mon avis Lag0.rnEn fait c'est l'emploi du mot conjoint qui m'insupporte. Humeur du jour.rnrnCordialement

Par **Lag0**, le **07/03/2014 à 07:08**

[citation]En fait c'est l'emploi du mot conjoint qui m'insupporte. Humeur du jour.
[/citation]rnNous sommes deux !rnJe ne manque pas non plus de corriger quand je vois utiliser "conjoint" à la place de "concubin" ou "partenaire".

Par **Blutche**, le **07/03/2014 à 09:43**

effectivement, il aurait fallu utilisé le mot concubin,rnrndu coup, je dois lui envoyer un recommandé pour lui réclamer les clés?

Par **alterego**, le **07/03/2014 à 12:51**

Bonjour,rnrnA quoi vous servirait son jeu de clés quand, à votre insu, il peut avoir fait ou faire un double.rnrnChanger la ou les serrures.rnrnCordialement

Par **Lag0**, le **07/03/2014 à 18:42**

[citation]A quoi vous servirait son jeu de clés quand, à votre insu, il peut avoir fait ou faire un double. [/citation]rnDéjà à pouvoir les rendre lors de son départ.rnEn effet, le locataire qui part doit rendre le même nombre de clés qu'il a reçu à son arrivée. S'il en manque, il paie...

Par **alterego**, le **07/03/2014 à 19:16**

Tout à fait Lag0. rnrnEn changeant la serrure, oublions que Blutche ne risque plus d'être exposée au risque de voir le concubin rentrer dans l'appartement, le propriétaire ne sera pas lésé. rnrnIl recevra autant de clés, sinon plus s'il y a un troisième jeu, qu'il en a remis aux deux preneurs.rnrnCordialement